



# LIVRET D'ACCUEIL MATERNITÉ

EDITION 2025



# SOMMAIRE

- **BIENVENUE À LA MATERNITÉ** P3
- **PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ** P4
- **VOS INTERLOCUTEURS** P5
- **DÉROULEMENT DE VOTRE GROSSESSE** P6
- **SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE** P7
- **EN CAS DE CONSULTATION EN URGENCE** P8
- **VOUS ARRIVEZ AU TERME DE LA GROSSESSE** P9
- **LA SALLE DE NAISSANCE** P10
- **LE SÉJOUR À LA MATERNITÉ** P11
- **LISTE DU SÉJOUR DE BÉBÉ** P12
- **LISTE DE VOTRE SÉJOUR** P13
- **LES VISITES** P14
- **VOS DROITS ET DEVOIRS** P17
- **CELA VOUS INTÉRESSERA :**
  - **PRÉVENTION DE LA LISTÉRIOSE ET TOXOPLASMOSE** P18
  - **ÉCHOGRAPHIE** P21
  - **DÉPISTAGE DE L'AUDITION** P25
  - **DÉPISTAGE CARDIOPATHIES CONGÉNITALES** P29
  - **PROJET DE NAISSANCE** P31

# BIENVENUE À LA MATERNITÉ

Vous attendez un enfant et vous souhaitez accoucher à la maternité du Pôle Femme-Enfant des Hôpitaux de Chartres.

Nous vous remercions de votre confiance.



Nous avons créé ce livret pour vous informer de l'organisation de la maternité. Il vous apportera de précieux conseils pour un suivi de grossesse et un séjour agréable.

Les équipes administratives, médicales et soignantes seront toujours à votre disposition pour vous guider tout au long de ces quelques mois à venir.

# PRESENTATION DE LA MATERNITÉ

Plus de 2000 enfants naissent chaque année au Pôle Femme-Enfant des Hôpitaux de Chartres.

La maternité compte 33 chambres individuelles ainsi qu'une chambre double. Deux chambres ont la possibilité d'être doublées en cas d'activité importante.

Le bloc obstétrical est composé d'une salle d'admission, de 4 chambres de pré-travail, d'une salle de bain et de 6 salles de naissances.

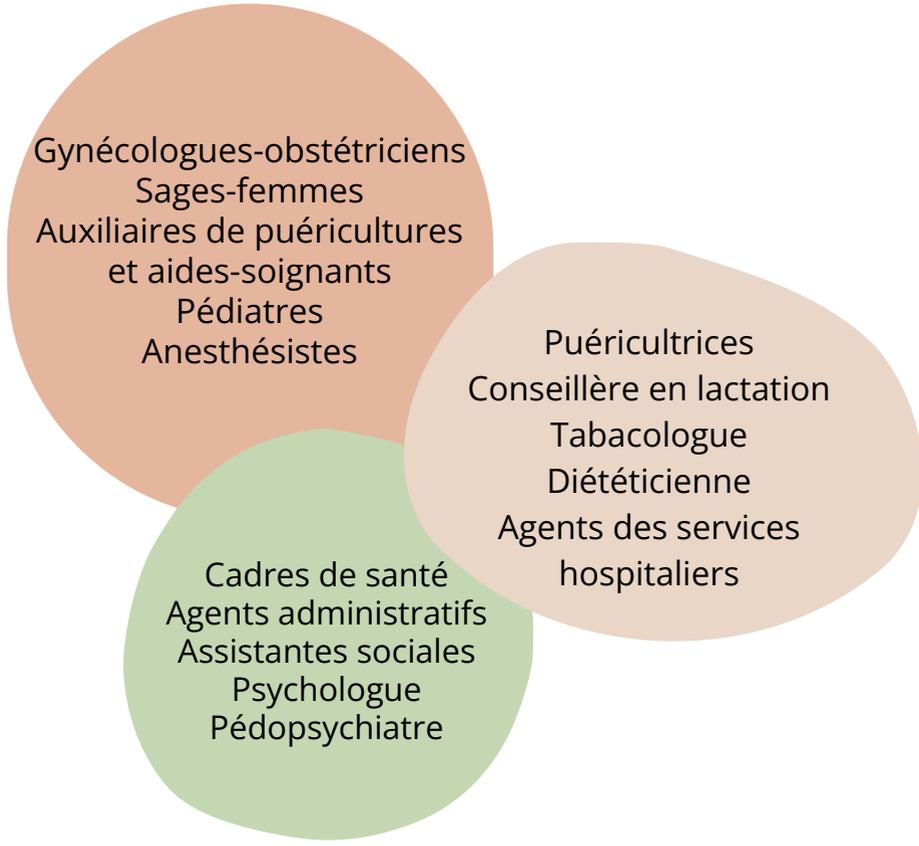
Nous disposons de 2 blocs opératoires attenants aux salles de naissances. La maternité dispose aussi d'une salle de réveil.

La maternité comporte également un service de néonatalogie et une unité koala.



# VOS INTERLOCUTEURS

La maternité s'appuie sur une équipe professionnelle, compétente et motivée. Vous pourrez rencontrer différents professionnels médicaux et para-médicaux



Gynécologues-obstétriciens  
Sages-femmes  
Auxiliaires de puéricultures  
et aides-soignants  
Pédiatres  
Anesthésistes

Puéricultrices  
Conseillère en lactation  
Tabacologue  
Diététicienne  
Agents des services  
hospitaliers

Cadres de santé  
Agents administratifs  
Assistantes sociales  
Psychologue  
Pédopsychiatre

NB : si vous souhaitez rencontrer certains de ces professionnels de santé pendant la grossesse, adressez-vous au secrétariat

# DÉROULEMENT DE VOTRE GROSSESSE

## Comment se déroule le suivi de votre grossesse ?

- 1 consultation par mois jusqu'au terme de la grossesse : du 3<sup>ème</sup> mois jusqu'au terme : 6 à 7 consultations.
- Un entretien prénatal précoce
- 1 consultation d'anesthésie au 8<sup>ème</sup> mois : (36 SA)
- 1 rendez-vous ouverture de dossier si vous êtes suivie en ville



### 3 échographies :

- 1<sup>er</sup> trimestre
- 2<sup>ème</sup> trimestre
- 3<sup>ème</sup> trimestre

### Documents administratifs et médicaux à prévoir :

- Carte vitale / carte de mutuelle
- Pièce d'identité
- Reconnaissance anticipée ( si faite)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille ou actes de naissance des deux parents
- Dossier médical avec vos échographies, résultats de bilans sanguins et carte de groupe sanguin (à prendre pour CHAQUE consultation)

### A ne pas oublier après votre accouchement:

- 1<sup>ere</sup> semaine après la sortie: une visite à anticiper:
- 1 mois après : entretien post-natal précoce
- 6 semaines après : la visite post-natale



***Pour tous vos rendez-vous, merci de venir sans enfant.***

## SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

Le pôle femme-enfant propose des séances de préparation à la naissance :

- Cours classiques ou piscine
- A la parentalité

Ces cours sont animés par des sage-femmes. Le cours à la parentalité est co-animé par la psychologue. Notre conseillère en lactation anime des réunions d'information sur l'allaitement maternel.

Ces derniers ont lieu du lundi au vendredi à raison d'un cours par semaine à partir de 32 semaines (début du 8ème mois de grossesse).

Les inscriptions se font auprès des différents secrétariats.

**A noter** que la visite de la maternité se fait lors des cours de préparation à la naissance.



Visite virtuelle  
Information suivi de grossesse



Allaitement

# EN CAS DE CONSULTATION

## **Consultation/échographie/anesthésie prévue :**

Présentez-vous à l'accueil du Pôle Femme-Enfant.

- Vous serez orientée pour votre consultation ou votre échographie.

## **Consultation en urgence :**

Allez directement dans le service correspondant à votre terme

- **Avant 5 mois** : orientation vers les urgences gynécologiques (1er étage à gauche) : suivre le fléchage **bleu** au sol
- **Après 5 mois** : orientation vers les urgences obstétricales (1er étage à droite) : suivre le fléchage **rose** au sol.

La nuit : présentez-vous à l'entrée des urgences pédiatriques, sonnez à l'interphone "salle de naissance/maternité/urgences gynécologiques" puis suivez les flèches au sol.

## **RAPPEL**

**La salle d'accouchement est un bloc opératoire.**

**Nous n'acceptons qu'une seule et même personne accompagnante. Les visites sont interdites.**

# VOUS ARRIVEZ AU TERME DE LA GROSSESSE

Quand vous présenter à la maternité ?

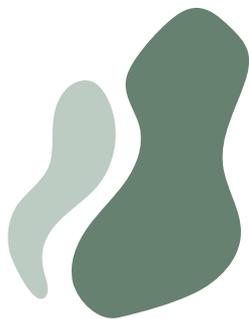
Perte de liquide amniotique

Saignements

Diminution des mouvements de votre bébé

Fièvre 38°5 C

Douleurs à type de contractions utérines



**Votre date d'accouchement est dans 2-3 jours ?  
Vous n'avez pas encore accouché ?**

**Pensez à prendre rendez-vous à la maternité pour  
le jour du terme.**

# LA SALLE DE NAISSANCE

Pour la salle de naissance, votre sac doit se limiter à un petit sac et à votre sac à main. Vous pouvez également prendre votre appareil photo, une enceinte et de la monnaie pour les distributeurs. Vos autres vêtements et autres effets personnels doivent rester dans la voiture

## POUR BÉBÉ

- 1 body
- 1 brassière laine ou gilet
- 1 paire de chaussettes
- 1 pyjama
- 1 bonnet
- 1 turbulette chaude
- 1 paire de moufles



## POUR MAMAN

- 1 chemise de nuit ou tenue décontractée
- 1 slip jetable ou 1 culotte menstruelle ou 1 couche culotte
- 1 brumisateur
- Serviettes hygiéniques longues et ultra absorbantes

# LE SÉJOUR À LA MATERNITÉ

Dans la mesure du possible, nous vous recommandons d'éviter d'apporter des objets de valeurs ou de paiement (bijoux, carte bleue, chéquier etc) durant votre séjour à la maternité. Pour en savoir plus sur la sécurisation de vos biens, retrouvez "Tout savoir sur mon séjour à l'hôpital" p.17.

En cas de perte ou de vol, la Direction du centre hospitalier décline toute responsabilités

## **Organisation de votre séjour :**

L'équipe soignante sera à vos cotés tout le long de votre séjour. Ainsi quotidiennement vous rencontrerez sage-femmes et auxiliaires de puériculture.

Si cela est souhaité, notre conseillère en lactation, psychologue ou assistante sociale viendra à votre rencontre.

Pendant votre séjour, trois dépistages seront réalisés à votre enfant :

- un dépistage auditif
- un dépistage sanguin néonatal précoce
- une surveillance cardiovasculaire

La durée moyenne du séjour est de 3 jours pour un accouchement par voie basse, 5 jours pour une césarienne.

N'oubliez pas le siège auto adapté à l'âge de l'enfant.



# POUR LE SÉJOUR DE BÉBÉ

- 1 turbulette / nid d'ange
- des couches 3-5 kilos, 1 paquet minimum.
- 1 thermomètre rectal
- 1 thermomètre de bain
- 6 bodys en coton
- 4 brassières en laine
- 2 bonnets
- 6 tenues minimum (pyjamas, ensembles,...)
- 4 paires de chaussettes
- des petites moufles
- 6 bavoirs éponge
- 1 tenue adaptée pour la sortie
- 1 brosse à cheveux
- 2 serviettes de bain
- 1 serviette essuie-main
- 4 langes de grande taille
- Savon adapté au nouveau-né



# POUR VOTRE SÉJOUR

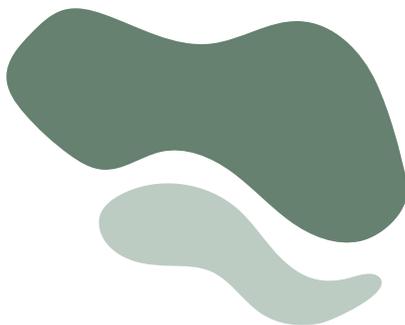
- 2 paquets de serviettes hygiéniques épaisses
- 1 nécessaire de toilette
- des gants et serviettes de toilette
- des vêtements de nuit ou vêtements pratiques en quantité

suffisante

- des slips jetables / culottes menstruelles flux abondant
- 2 soutiens-gorge minimum
- 1 paire de chaussons
- 1 stylo
- 1 coussin d'allaitement

## OPTIONNEL

- Oreiller personnel
- Bouillotte
- Veilleuse
- Crème pour les mamelons



Si vous avez un traitement personnel, merci de ramener une copie de votre ordonnance

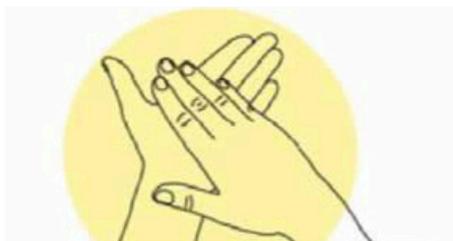
# LES VISITES

Les co-parents peuvent venir la journée sans restriction d'horaires.

La nuit, leur présence est également possible, avec une participation financière et le respect de la charte du co-parent.

La fratrie et les grands-parents sont autorisés à venir à la maternité:

- Heures de visites : 15h-19h30.
- Evitez de rester trop longtemps.
- Ne faites pas trop de bruit.



**UN LAVAGE DES MAINS EST OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE VISITE.**

## LES MISSIONS DU CO-PARENT EN MATERNITE



Je reste dans la chambre de 22h à 8h



Je rends visite seul(e) et/ou accompagné(e) de nos enfants



Je participe aux soins de mon bébé



Je garde une tenue correcte de jour comme de nuit



Je respecte l'environnement de la chambre  
Je replie draps et lit pour 8h00  
Je fume / vapote sur le parking



Je respecte mon voisinage



Plateau repas commandé la veille. Si j'amène mon repas, je m'organise en sachant que je ne pourrais pas le réchauffer sur place.



Je suis respecté(e) et je respecte tout le personnel de l'hôpital.

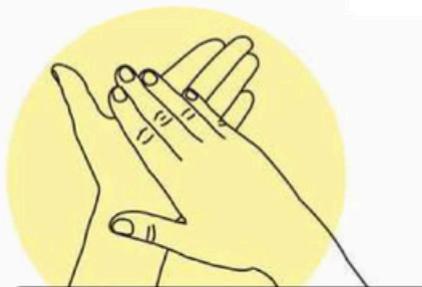
<p>Petit déjeuner</p>	<p>Déjeuner/dîner</p>	<p>Nuit</p>
<p>3€60</p>	<p>8€70</p>	<p>11€</p>

Tarifs en vigueur en 2025

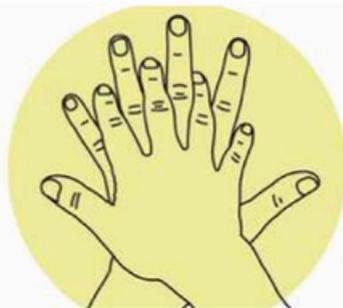
Le non-respect des règles de cette charte me prive de cette possibilité.

# FRICTION DES MAINS

La friction est réalisée en 7 points et renouvelée autant de fois que possible dans la durée impartie.  
Cette durée sera d'au moins **30 secondes** pour les produits **PURELL** et **STERILLIUM**.



**1** Paume sur paume  
Désinfection des paumes



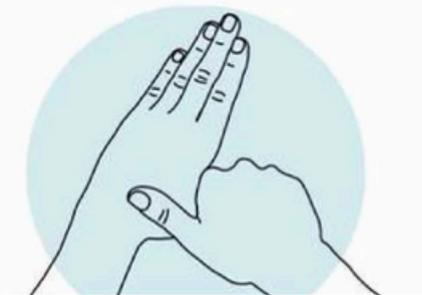
**2** Paume sur dos  
Désinfection des doigts et des espaces interdigitaux



**3** Doigts entrelacés  
Désinfection des espaces interdigitaux et des doigts



**4** Paume/doigts  
Désinfection des doigts



**5** Pouces  
Désinfection des pouces



**6** Ongles  
Désinfection des ongles



**7** Poignets

# VOS DROITS ET DEVOIRS

- Vous êtes mineur
- La protection juridique des majeurs sous tutelle
- Vos demandes d'information, réclamations et plaintes
- Un espace "Usagers - droits des patients"
- Information sur votre état de santé et les risques liés aux soins
- Désignation d'une personne de confiance
- Les devoirs de la personne hospitalisée et des visiteurs
- La charte du patient hospitalisé
- Informatique et liberté
- Votre droit d'accès à votre dossier
- Le droit au respect de votre vie privée et au secret des informations



# PRÉVENTION DE LA LISTÉRIOSE

## La listériose pendant la grossesse

La bactérie « listeria » est très répandue dans notre environnement, notamment dans les aliments, même s'ils sont réfrigérés.

Il est rare de présenter une forme grave de la maladie car elle peut se soigner, mais elle peut provoquer une fausse couche ou un accouchement prématuré.

### Nos conseils :

- Ne consommez pas de fromages à pâte molle surtout s'ils sont au lait cru.
- Evitez les charcuteries cuisinées comme les rillettes, le foie gras ou les produits en gelée.
- Préférez le lait pasteurisé.
- Si vous manipulez des aliments crus (viande, oeufs, crudités), lavez-vous les mains et nettoyez bien le plan de travail et les ustensiles.
- Ne mangez pas de viande crue ou peu cuite, ni de coquillages ou de poisson cru.

# PRÉVENTION DE LA TOXOPLASMOSE

La toxoplasmose est une infection qui se contracte lors de contact avec un chat porteur du parasite ou en consommant des aliments contaminés (viande mal cuite, fruits et légumes crus). La toxoplasmose peut être grave pour le fœtus si elle survient lors de la grossesse et chez les personnes immunodéprimées.

Sont considérées comme indispensables les mesures suivantes :

- Porter des gants pour jardiner ou pour tout contact avec de la terre.
- Faire laver, chaque jour, par une autre personne, le bac à litière du chat avec de l'eau bouillante ou porter des gants.
- Bien cuire tout type de viande (y compris la volaille et le gibier). En pratique, une viande bien cuite a un aspect extérieur doré, voire marron, avec un centre rose très clair, presque beige et ne laisser échapper aucun jus rosé.
- Lors de la préparation des repas, laver à grande eau les légumes et les plantes aromatiques, surtout s'ils sont terreux et consommés crus.
- Laver à grande eau les ustensiles de cuisine ainsi que les plans de travail.

Les mesures complémentaires suivantes sont recommandées:

- Congeler les denrées d'origine animale à des températures inférieures à - 18°C.
- Lors des repas en dehors du domicile, ne consommer de viande que bien cuite; éviter les crudités et préférer les légumes cuits.

Enfin, à titre de précaution, sont déconseillés les aliments suivants :

- lait de chèvre cru.
- viande marinée, saumurée ou fumée.
- huitres, moules et autres mollusques consommés crus.

# L'ECHOGRAPHIE

## **Echographie pendant la grossesse**

Au cours de la grossesse, 3 échographies de dépistage anténatal vous seront proposées en cas d'évolution normale: au premier, au deuxième et au troisième trimestre de la grossesse (11-13, 22-24, 32-34 semaines d'aménorrhée).

L'échographie permet d'obtenir certaines informations qu'aucun autre examen ne peut fournir: par exemple, l'âge exact de la grossesse, le nombre de fœtus, la mesure de la clarté nucale (impérativement entre 11 et 13 semaines d'absence de règles pour être interprétable ; participant au dépistage de la trisomie 21), la morphologie de l'enfant, sa croissance, la localisation du placenta. Ces examens sont recommandés mais ne sont pas obligatoires et il vous est possible de signaler au médecin que vous ne souhaitez pas que soit effectuée une recherche de malformation foetale.

## **Qu'est-ce qu'une échographie ?**

L'échographie permet d'obtenir des images grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le fœtus. Ces signaux sont transformés par la machine en images visualisées pendant l'examen sur un écran.

Des photos peuvent être prises au cours de l'examen mais la meilleure analyse des images se fait « en temps réel » au cours de l'échographie et non après.

Le doppler permet de mesurer la vitesse du flux sanguin dans certains vaisseaux du fœtus ou du placenta.

Cet examen ne sera réalisé que dans certaines situations à risque ou pathologiques. L'échographie permet de mettre en évidence certaines malformations éventuelles du fœtus. L'échographie 3D n'est pas une nécessité pour le diagnostic des anomalies. Malgré les améliorations techniques, l'échographie n'est pas parfaite et il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée par l'examen. A l'inverse, certains aspects observés à l'échographie peuvent faire évoquer à tort une malformation du fœtus.

Si un doute survenait au cours de l'examen, d'autres examens complémentaires (comme une amniocentèse ou des prélèvements de sang par exemple) et des examens de contrôle vous seront proposés selon la situation. Dans ce cas, l'échographie peut être source d'anxiété pour les futurs parents.



## **En pratique, comment se passe une échographie ?**

En pratique, l'examen est réalisé par un médecin ou par un sage-femme. Il est totalement indolore et ne présente pas de risque connu pour la mère ou pour l'enfant. Une sonde est posée sur l'abdomen après application d'un gel pour faciliter l'émission et la réception des ultrasons. La qualité des images est variable d'une patiente à une autre.

Compte tenu des propriétés des ondes ultrasonores, l'épaisseur de la paroi abdominale peut constituer une gêne en raison du tissu adipeux sous-cutané. L'utilisation d'une sonde introduite dans le vagin peut s'avérer nécessaire et apporter des renseignements complémentaires très utiles.

Il n'est pas nécessaire de venir à jeun.

Lors de l'échographie du 1<sup>er</sup> trimestre et dans certains cas pour les suivantes, il peut être demandé d'avoir la vessie pleine au moment de l'examen.

Évitez d'appliquer une crème anti-vergetures dans les jours qui précèdent l'examen.

## **Les enfants ne sont pas admis en salle d'échographie, pourquoi ?**

- Parce qu'il s'agit d'un véritable examen médical
- Parce qu'il nécessite toute l'attention du praticien échographiste
- Parce que la salle d'examen est un lieu qui peut être anxiogène pour les enfants
- Parce qu'ils seront souvent déçus par les images qu'ils verront
- Parce que le discours du médecin ou de la sage-femme ne pourra pas être le même en leur présence
- Parce qu'une pathologie peut être révélée par cet examen et qu'il est préférable que vos enfants ne voient pas cela en direct
- Parce qu'enfin vos aînés ont le droit d'imaginer, à leur manière, leur futur frère ou soeur.

C'est pour tout cela qu'il est préférable que vos enfants n'assistent pas à l'échographie

# DÉPISTAGE DE L'AUDITION

Dans les premiers jours et les premières semaines après sa naissance, votre enfant va être examiné par un médecin pédiatre et différents tests vont être réalisés.

Un dépistage de l'audition de votre enfant sera réalisé avant la sortie de la maternité.

Ce test est simple et rapide.

## **Pourquoi est-il important de tester l'audition du nouveau-né ?**

Un petit nombre d'enfants naît avec des troubles de l'audition. Ces troubles ne sont pas facile à déceler. Un test systématique des nouveau-nés permet de les mettre en évidence plus tôt. L'identification précoce d'un trouble est très important pour le futur développement de l'enfant. Des informations simples et efficaces peuvent alors être données aux parents en temps utile.

## **Il n'y a pas de surdit  dans votre famille. Est-ce que votre enfant n cessite un test d'audition ?**

OUI. Il est important de faire le test   tous les enfants. Un enfant sur mille naît avec un trouble de l'audition. Ces enfants naissent souvent de familles sans ant c dent.

## **Est-ce que le test est indolore ?**

OUI. Le test est indolore et non traumatisant.

Il est réalisé lorsque l'enfant dort. Il est rapide. Il ne nécessite pas de prémédication et encore moins d'anesthésie.

## **Comment le test est-il réalisé ?**

Le test est réalisé par l'auxiliaire de puéricultrice dans un endroit calme.

Elle place un petit embout souple dans le conduit de l'oreille (conduit auditif externe) pour envoyer un son. Quand l'oreille reçoit le son, elle produit un écho. L'appareil analyse automatiquement ces échos. On peut ainsi savoir comment répond l'oreille de votre enfant.

Cette technique s'appelle les Oto Emissions Acoustiques.

Le test ne prend que quelques minutes et vous pourrez rester avec votre enfant pendant ce temps.

## **Quand le dépistage sera-t-il réalisé ?**

Le test sera réalisé à la maternité de naissance, avant la sortie de l'enfant.

## **Quand les résultats du test vous seront-ils donnés ?**

Immédiatement à la maternité par l'équipe qui réalise l'examen. Si un avis supplémentaire doit être demandé, une consultation sera programmée :

Service ORL - Hôpital Clocheville à Tours

D'autres examens (Potentiels Evoqués Auditifs) pourront être demandés. Une audiométrie précoce est réalisable dès les premiers mois chez l'enfant.

## **QUE SIGNIFIE LE RÉSULTAT ?**

### **Si le test montre des réponses :**

Cela signifie que votre enfant a sûrement une audition normale. Il est cependant toujours nécessaire de bien surveiller les réactions de votre enfant aux sons qui l'entourent quand il va grandir.

Au moindre doute, vous en parlerez à votre médecin de famille, au pédiatre qui vous orienteront vers un spécialiste ORL. Des tests précis et spécialisés peuvent être réalisés chez le tout petit.

### **Si le test ne montre pas de réponse :**

En dehors d'un trouble auditif, plusieurs raisons peuvent expliquer une absence de réponse. Chez tous les enfants, l'oreille est remplie de liquide à la naissance. Ce liquide peut ne pas être évacué au moment du test expliquant l'absence de réponse.

Pendant le test, votre enfant pouvait être agité, pleurer ce qui a empêché son déroulement. Du bruit de l'extérieur a pu gêner le déroulement du test.

On vous proposera alors de réaliser un nouveau test à la maternité dans un délai d'un mois, avec la même technique, pour vérifier de nouveau l'audition de votre enfant.

Ce programme est réalisé grâce à : Réseau périnatal Centre; Réseau Audition Enfant 37, Dotation régionale des réseaux et Agence Régionale de l'Hospitalisation de la région Centre-Val de Loire.



# DÉPISTAGE DES CARDIOPATHIES NÉONATALES

Lors de ses premières heures de vie, votre bébé s'adapte à la vie aérienne hors de votre utérus. Son cœur et ses poumons débutent un fonctionnement autonome.

A la naissance par la sage-femme et au 2ème jour de vie par le pédiatre, votre bébé sera examiné afin de rechercher d'éventuelles anomalies non dépistables les 1ères heures de vie. Ce sont des examens obligatoires, consignés dans le carnet de santé.

La fréquence cardiaque, la saturation en oxygène, et la coloration nous renseignent sur l'état de santé de bébé.

L'examen clinique pédiatrique fait à J2 est complété par une saturométrie ou oxymétrie de pouls. La saturométrie correspond à la mesure du taux d'oxygène dans le sang.



La saturométrie est un moyen simple, peu coûteux et non douloureux, qui permet de dépister précocement certaines malformations cardiaques rares mais graves chez les nouveau-nés. Un dépistage rapide permet une meilleure prise en charge. Cet examen est fait par la sage-femme en suites de couches, avant la sortie, chez tous les enfants nés à terme avec l'accord oral des parents. Un simple capteur est posé à la main droite puis au pied gauche afin d'enregistrer le taux d'oxygène.

En cas de dépistage positif ou de doute, une échographie cardiaque et une consultation spécialisée seront réalisées.

# PROJET DE NAISSANCE

**Vous souhaitez préparer la naissance de votre/vos enfant(s) avec un projet de naissance ?**

Les sages-femmes sont là pour vous accompagner (à la maternité, en libéral, à la PMI ou dans un Centre Périnatal de Proximité). Vous pouvez en parler dès l'entretien prénatal précoce.

Afin de vous faciliter cette préparation, l'équipe de la maternité vous informe sur ses prises en charge les plus fréquentes et reste disponible pour échanger.



Dès que les conditions médicales le permettent, si vous le souhaitez, il est possible :

### **En salles de naissances :**

- D'accoucher sans péridurale (ou le plus tard possible).  
Pour cela il est possible de marcher, d'utiliser des ballons, une baignoire...
- Dans la salle de naissance, la lumière peut être tamisée, la musique est possible
- D'accoucher dans la position qui vous convient
- De clamper tardivement le cordon
- Que le co-parent coupe le cordon
- De réaliser du peau à peau avec maman et/ou le coparent immédiatement et/ou à distance de la naissance
- De réaliser une tétée de bienvenue



**Pour une césarienne**, dès que les conditions médicales le permettent (avec accord de l'obstétricien et de l'anesthésiste de garde) :

- Le co-parent peut être présent au bloc opératoire auprès de vous
- Vous rencontrerez votre enfant dès la naissance
- En salle de réveil, votre enfant et le co-parent pourront être avec vous
- Le peau à peau et la tétée de bienvenue sont également possibles

### **Pendant le séjour en suites de couches :**

- Que le coparent reste dormir pendant le séjour (cf la charte du co-parent accompagnant en annexe)
- De se rendre dans la chambre après l'accouchement avec son enfant en écharpe
- De réaliser des soins enveloppés
- Des portages en écharpe



Nous vous accompagnerons selon votre projet dans la mesure où :

- Nous possédons les équipements nécessaires
- Vos demandes ne comportent pas de risque pour votre santé ou celle de votre bébé.
- En fonction des urgences et imprévus qui peuvent avoir lieu le jour de l'accouchement.

Ce projet peut être remis par écrit ou échangé oralement. Nous vous invitons (vous et le co-parent) à échanger avec l'équipe tout au long de votre grossesse et de votre séjour pour l'accouchement et de votre hospitalisation en suites de couches.

Pour toute question ou pour déposer votre projet de naissance en anténatal:

[sec2-consultations@ch-chartres.fr](mailto:sec2-consultations@ch-chartres.fr)





Pôle Femme-Enfant  
Hopital Louis Pasteur  
4 rue Claude Bernard  
28630 LE COUDRAY

Tel. standard : 02 37 30 30 30

Tel secrétariat consultations : 02 37 30 37 66

[www.ch-chartres.fr](http://www.ch-chartres.fr)



Conception : L'équipe de la Maternité  
Impression : Service Reprographie  
Hôpitaux de Chartres